



Loubavitch.fr

Le commandement de compter les jours des sept semaines qui séparent Pessa'h de Chavouot résulte de deux versets bibliques : « Vous compterez chacun depuis le lendemain de la fête, le jour où vous aurez offert l'Omère du balancement, sept semaines qui doivent être entières » (Lévitique 23,15) et « Tu compteras sept semaines, dès que la faucille entamera les épis » (Deutéronome 16,9). Le soir du 16 Nissan, dans un champ proche de Jérusalem, on moissonnait de l'orge qui était amenée au Temple. On en tirait une mesure d'un omère de farine (soit 4,3 litres suivant l'avis du 'Hazon Ich) qu'on pétrissait avec de l'huile d'olive et une poignée d'encens et qu'on offrait comme oblation.

Sortant d'Egypte, Israël s'apprête à recevoir la Torah. Comptant les jours qui nous séparent de ce don, qui nous sera fait à Chavouot, nous exprimons notre impatience.

La Kabbale nous enseigne aussi que les 49 jours qui relient Pessa'h à Chavouot correspondent aux 49 facettes de la personnalité humaine. A l'image de nos ancêtres qui, horde d'esclaves tout juste libérés, se préparaient à devenir un royaume de prêtres, nous tentons, jour après jour, de nous libérer de nos chaînes personnelles pour mériter pleinement de recevoir à nouveau la Torah.

Que doit-on faire si l'on a oublié de compter le Omer ?

- Si on a oublié de compter le Orner pendant la nuit on pourra le faire dans la journée suivante, mais sans faire la bénédiction.

On continuera le compte le soir suivant, en récitant la bénédiction.

- Si on a oublié de compter le Orner un soir et également pendant toute la journée suivante on continuera à compter les autres soirs, mais sans réciter la bénédiction.